

Constats, indicateurs et exemples de mesures concrètes pour renforcer la GE des écoles

Document de travail - à compléter/améliorer.

1. Bâtiments, équipements et installations

En matière de bonne pratique de gestion environnementale et dans une volonté de plus grande cohérence, l'identification et la connaissance de sa situation par rapport aux obligations légales sont essentielles. Ce sont des mesures préliminaires à mettre en place pour donner sens aux pratiques éducatives environnementales.

Très souvent, se mettre en conformité demande des compétences pour se retrouver dans la législation, des investissements techniques et du temps pour les aspects administratifs (dossier déclaration environnementale, permis d'environnement). Les écoles n'y échappent pas.

Pistes de réflexion :

- Mise à disposition d'une veille de la réglementation environnementale applicable aux établissements scolaires
- Service externe de soutien pour faciliter l'état des lieux des obligations et guider dans la rédaction des demandes d'autorisation
 - Les SIPPT de la FWB, des provinces et communes développent ce type de service en tant PO. Initiative à amplifier et à confirmer pour les écoles du réseau libre!!!
- Renforcer la collaboration, la concertation, la mise en commun des objectifs, moyens entre les administrations régionales communautaires thématiques compétentes et entre les services thématiques d'une même administration dans l'élaboration de l'offre éducative EREDD.
- Articuler les projets de gestion environnementale avec un programme éducatif (exemple de plage BXL)
- Etc.

2. Eco consommation et politiques d'achat

Papier : 1200 à 1500 feuilles/élève/an (3 rames de papier A4= 2.6 kgx3 = 7.8 kg/élève/an) - source écoles secondaires Agenda 21s

Papier : 800-900 feuilles/Es/an en primaire

Papier : 2100 feuilles/es/an en secondaire => 11 kg de papier

*Source BXL :

Ambition BXL : réduction de 2.5 kg/é/an – emballage 1kg – gaspillage = 3 kg

28% r/V en secondaire + 5% en primaire

Déchets d'emballages : 20 canettes/élève/an – A21s (14g*20=280 g)

8.3 kg/el/an de déchets d'emballage dont 50% de boissons – source BXL

Papier : 1200 à 1500 feuilles/élève/an (3 rames de papier A4= 2.6 kgx3 = 7.8 kg/élève/an) - source écoles secondaires A21s

Papier : 800-900 feuilles/Es/an en primaire

Papier : 2100 feuilles/es/an en secondaire => 11 kg de papier

*Source BXL :

Papier - choix le moins cher - mais généralement papier FSC

En Wallonie, les intercommunales disposent d'un service de prêt de gobelets accessible aux écoles. KOPO assure un service payant

Aujourd'hui, la prévention dans les écoles concrètement c'est:

- Promotion de la boîte à tartine, le choix de vaisselles réutilisables dans les écoles, alternatives aux distributeurs de boissons (carafe d'eau, fontaine à eau) et parfois des magasins d'école.
- Au niveau du papier: utiliser email, internet non systématique
- Dans les poubelles: gisements importants de déchets de collation (PMC), canettes, emballages de biscuits, alu, vaisselle jetable (bol de soupe, bol à café, etc.), emballages de biscuits, papier

Développer des alternatives aux distributeurs de boissons est un souci sur lequel il est difficile d'avoir une prise d'autant plus que les écoles reçoivent de l'argent

Sensibilisation des PO : Analyse globale par les écoles des bénéfices réels générés par les distributeurs (Frais de personnel pour le remplissage des distributeurs, le nettoyage aux abords des écoles, pour la comptabilité et les déplacements à la banque, dépenses énergétiques) + sensibilisation par les PO de ces aspects avec chiffres à la clé.

Pistes :

- Simplification administrative, manuels scolaires pour limiter les photocopies, la consommation « importante » de papier liée notamment à la charge administrative imposée par le FWB et les PO

- Favoriser les achats groupés, une centrale d'achats scolaires (produits de nettoyage et d'entretien, mobilier, électroménager, matériel scolaire, s, etc.) ou plateforme de matching école/fournisseurs verts pour les produits recherchés (clic local apaq w). Ces fournisseurs ne sont pas faciles à trouver par les écoles ou bien le produit répondant à leur cahier de charges n'est plus disponibles.
- Création de cahiers de charges écologiques standard personnalisable pour les sous-traitants et fournisseurs des écoles ; diffusion large d'une grille d'achat durable ; formation des économistes, PO (voir critères dans

3. Gestion des déchets (tri, stockage, élimination)

Souvent 25% d'erreur de tri dans les poubelles "tout venant" des cours de récréation (source COREN) → Affichage ciblé en fonction du type de déchets produits par l'école

Tri non respecté par les occupants des locaux (cours du soir, location ponctuelle, clubs sportifs,...) → Intégrer la gestion des déchets dans les contrats de location et les faire respecter - organiser des réunions périodiques

La mise à disposition de matériel de tri n'est pas identique en fonction de l'intercommunale → homogénéiser l'offre de matériel pour toutes les écoles (primaires, secondaire, supérieur) → procédure de vérification du matériel de tri annuellement → voir le tableau des Intercommunales réalisé par COREN -

4. Elimination

- D. ménagers

En RW, chaque école fait appel à un collecteur privé → contrat avec des coûts fixes n'encourageant pas les efforts de tri →

Etude par les PO des système de collecte enterré facturé au poids (cf molok - sita)

- Déchets organiques

L'évacuation des déchets organiques dépend d'une intercommunale et d'une commune à l'autre - les déchets sont évacués avec les "tout venant"

Homogénéiser la collecte des déchets organiques au niveau du territoire

- Déchets dangereux

Un manque de connaissance quant à la réglementation en vigueur relative à la gestion et au stockage des déchets dangereux (présence

de produits interdits, emballages mal identifiés, infrastructure de stockage inadéquat, évacuation non conforme des déchets dangereux (égouts, tout-venant, etc), responsabilités diffuses, manque de formation.

Pistes :

- Incitants financiers pour faciliter la collecte des déchets – création d'un fonds de soutien « GESTION ENVIRONNEMENTALE » aux écoles accessible moyennant une analyse environnementale + plan d'action (Equipements conformes pour le stockage des déchets dangereux (poubelles anti-feu, bacs de rétention), élimination, petits investissements énergie, économie d'eau, etc.).
- Mise en place d'un appel à projet "type UREBA" visant la mise en conformité des locaux - soutien financier à la réalisation d'un audit réglementation des ateliers didactiques, laboratoires, etc.
- Rendre accessible les parcs à conteneurs moyennant abonnement pour les déchets en petite quantité (correspondant à la production d'un ménage - white spirit, peinture,...) -
Remarque : pour les DEEE l'accès est autorisé

5. Consommation et rejet d'eau

Souvent l'accès à l'eau potable est uniquement dans les toilettes

Encourager via circulaires FWB la mise en place de fontaines à eau (l'accès à l'eau était fondamentale à la bonne santé physique et psychique des élèves) - soutien financier éventuel pour l'achat des fontaines connectées aux réseaux (marché public pour école d'un même PO pour réduire les coûts)

Eaux usées

Quasi toutes les écoles sont reliés aux égouts publics - certaines substances sont rejetés dans les égouts (produits chimiques, white spirit,...)

6. Consommations énergétiques

Jusqu'à 50 % d'économie d'électricité, une économie égale ou supérieure à 10% dans 78 écoles. Source Zero watt (facilitateur énergie Wallonie)

Réseaux	CECP/CPEONS	FELSI	FWB	SEGEC
Combustibles	194 kwh/m2	129 Kwh/m2	150 Kwh/m2	117 kwh/m2

Electricité	23 kwh/m2	24 Kwh/m2	22 Kwh/m2	16 kwh/m2
Potentiel Combust	-12%	-16%	-20%	-20%
Potentiel Electricité	-3%			-3%

14% du budget des écoles de la FWB → Facture énergie !!!! (Cadastré 2010)

Le programme PLAGE a mobilisé une centaine d'écoles bruxelloises durant 4 ans. Le bilan est plus qu'honorable : 18 % d'économies d'énergie

Manque de connaissance des écoles des systèmes de régulation

Pas de connaissance des consommations électriques en Heures Pleines et en Heures Creuses

Manque de connaissance des consommations → Suivi de consommations mensuelles

Pistes :

- Collaboration cadrée avec les prestataires de services (chauffagistes, sociétés de maintenance, intervenants en techniques spéciales...) pour la gestion de la régulation (levier d'action déterminant et relativement simple et peu coûteux à actionner).
- Pas de responsabilisation des écoles par rapport à ses consommations d'énergie → Rédaction de procédures opérationnelles écoles - PO : quelles sont les responsabilités des chacun par rapport à la gestion de l'énergie)
- Formation "responsable ecogestion" à rendre obligatoire en FWB au même titre que le conseiller en prévention
- Maintien des UREBA - aide indispensable pour les vieux bâtiments
- Procédures opérationnelles (coupure des équipements électriques, gestion de la régulation, sous-traitants et locataires occasionnels)
- Centrale d'achat pour petits matériels d'économies d'énergie (vannes, film réfléchissant, multiprises, thermostats, programmateurs, minuteurs hebdomadaires pour les distributeurs, détecteurs de présence dans les zones de circulation,

appropriées, (surtout pas dans les classes = gaspillage, ampoules led,)

Contradiction : laisser les pc allumés pour la mise le jour effectué par une société extérieure.

7. Déplacement scolaires et sécurité routière

Mettre en place un accompagnement PDS en Wallonie - Mise en place d'un incitant financier et matériel en faveur d'une mobilité durable.

Souvent non respect de la zone 30, engorgement aux heures de dépôt et ramassage des élèves – incivilités

Avec les PDS, un appui des demandes des écoles auprès de la communes et parfois la Région - campagne de sensibilisation des parents

Manque de coordination entre les horaires des TEC et les heures de l'école - perturbant pour l'organisation scolaire - favorise l'utilisation de la voiture

8. Alimentation

Beaucoup de gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires
Soutien pour la réalisation d'audit "gaspillage alimentaire" afin d'identifier les sources de gaspillage - audit à mener sur une longue période - collaboration avec les associations locales de banques alimentaires

Intégrer les critères durable dans les cahiers des charges - incitants financiers pour intégrer le durable (cf Clic local - subsides APAQW)

Offre alimentaire, distributeurs, soutien aux projets existants, création de filières d'approvisionnement, règlementations,

Travailler à la mise en cohérence de l'offre avec les programmes de santé publique et d'alimentation durable.

Centrale d'achat alimentation clic local

9. Espaces extérieurs

L'utilisation de pesticides - interdit en RW à partir de 2018

Organisation de formation sur les alternatives au désherbage chimique

Reconduction d'un subside type "biodibap" pour encourager la biodiversité à l'école



Développement d'espaces verts, biodiversité, entretien et produits phytosanitaires, verdurisation des toitures ou bâtiments, place des végétaux à l'intérieur des bâtiments,...

Selon COREN, les besoins d'intervention se font sentir dans :

- Soutien de la direction à intégrer davantage les aspects prévention dans la politique d'achats = travail à faire au niveau de la direction et de la gestion et des PO;
- Soutien à la mise en œuvre des actions concrètes du plan d'actions élaborés par les écoles (communication, événement,...)
- Besoins de moyens méthodologiques pour gérer des projets;
- Besoin de facilitateurs pour monter et assurer le suivi des projets.

Source Coren asbl.